



INTERPOL

MÉTHODES DE PIRATAGE NUMÉRIQUE

PROJET I-SOP

LA CRIMINALITÉ EN LIGNE CIBLE LES CONSOMMATEURS, LES
GOUVERNEMENTS ET LES INDUSTRIES DE LA CRÉATION



SEPTEMBRE 2023

Le piratage en ligne ou numérique fait référence aux atteintes aux droits de propriété intellectuelle, c'est-à-dire à l'accès, au téléchargement ou à la diffusion illégaux de contenus en ligne, tels que des logiciels, de la musique, des séries télévisées, des films, des jeux vidéo, des bandes-dessinées et des livres.

Cette forme de criminalité a de graves répercussions économiques et entraîne des pertes financières pour les industries de la création, ainsi qu'un manque à gagner fiscal pour les autorités gouvernementales. Elle présente également des risques pour la sécurité des consommateurs, notamment à travers les logiciels malveillants et les virus, l'usurpation d'identité ou l'exposition à des contenus inappropriés.

7 MÉTHODES CLÉS DE PIRATAGE NUMÉRIQUE:

APPLICATIONS PORTANT ATTEINTE AUX DROITS D'AUTEUR

Les applications portant atteinte aux droits sont devenues la méthode la plus répandue de piratage numérique, selon les services de police et les acteurs du secteur privé. Elles permettent aux utilisateurs de diffuser ou télécharger du contenu protégé par le droit d'auteur sans disposer des autorisations ou licences requises. Ces applications sont largement accessibles puisqu'elles sont conçues pour fonctionner sur les systèmes d'exploitation mobiles et les plateformes de télévision connectée les plus répandus.

VOL DE CONTENU AVANT DIFFUSION

La pandémie de COVID-19 s'est accompagnée d'une forte hausse des divertissements numériques à domicile. Les pirates numériques ont tiré profit de cette transformation pour voler du contenu et le publier sur différentes plateformes ou le vendre sur leurs propres sites Internet et sur diverses plateformes informatiques et de réseaux sociaux. La diffusion de contenus avant leur sortie officielle provoque des pertes financières considérables pour les créateurs, producteurs et investisseurs.

HÉBERGEURS EXTRATERRITORIAUX

L'hébergement extraterritorial signifie qu'un serveur se trouve dans un pays autre que celui où ont lieu les opérations commerciales du site Web. La nature anonyme de l'hébergement et l'insuffisance de règles en matière de propriété intellectuelle dans le pays d'enregistrement ouvrent la voie aux activités de piratage.



EXTRACTION WEB

L'extraction Web consiste à extraire ou récupérer du contenu audio ou vidéo depuis une plateforme de diffusion en continu (« streaming ») et à le transformer en fichier téléchargeable. Cela permet à des utilisateurs d'écouter ou de regarder illégalement le contenu hors ligne ou de le partager sur plusieurs appareils sans les autorisations nécessaires. Ce phénomène touche particulièrement l'industrie musicale et les titulaires de droit.

CYBERCASIERS

Les cybercasiers sont des services de stockage de données en ligne proposant de l'espace de stockage à distance. Contrairement aux services officiels de partage de fichiers, les cybercasiers n'ont pas la structure interne permettant d'éviter l'hébergement de contenu illicite. Ils tirent leurs revenus de la publicité, sous la forme de bannières ou de fenêtres contextuelles. Les administrateurs de cybercasiers peuvent aussi engranger des profits supplémentaires en proposant une vitesse de téléchargement plus rapide.

CYBERMONNAIES

Les flux financiers illicites alimentent souvent des activités criminelles graves de dimension transnationale. En raison de l'envergure de ces activités, il est difficile pour les services chargés de l'application de la loi d'engager des poursuites contre les malfaiteurs et de recouvrer les avoirs d'origine criminelle. Cette question est devenue encore plus complexe depuis l'introduction des cybermonnaies. Les malfaiteurs qui gèrent ces sites pirates exploitent de plus en plus ces actifs virtuels pour dissimuler le flux de fonds obtenus illégalement dans le cadre de mécanismes de blanchiment d'argent.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Alimenté par un large éventail de technologies, dont la réalité virtuelle, le métavers vise à donner accès aux gens du monde entier à des environnements virtuels partagés en 3D.

Les jetons non fongibles (NFT) sont des actifs numériques uniques qui représentent la propriété ou la preuve d'authenticité d'un article spécifique ou d'une partie de contenu. Ces jetons sont hébergés sur des plateformes décentralisées comme des chaînes de blocs et sont de plus en plus utilisés dans la cybercriminalité.

Les NFT et le métavers entraînent une série de nouveaux défis, notamment les atteintes à la propriété intellectuelle. En effet, les utilisateurs peuvent téléverser des contenus numériques ou visuels non autorisés sur ces plateformes sans les vérifications réalisées par les logiciels de filtrage de contenu ou de reconnaissance d'images.



PROJET I-SOP INITIATIVE INTERPOL STOP AU PIRATAGE EN LIGNE

Le projet I-SOP a été lancé en 2021 face la menace croissante de piratage numérique. Ce projet d'une durée de cinq ans comporte plusieurs objectifs : sensibiliser aux atteintes à la propriété intellectuelle, améliorer l'échange d'informations, appuyer les enquêtes sur les affaires transnationales et renforcer les capacités des autorités chargées de l'application de la loi.



En collaboration avec :



Ministry of Culture,
Sports and Tourism
Republic of Korea



INTERPOL_TIGC



www.interpol.int



INTERPOL_HQ



@INTERPOL_HQ



INTERPOL